

Communiqué de presse

LE CNCC APPELLE LE GOUVERNEMENT A METTRE EN PLACE SANS DELAI UNE RÉPONSE AMBITIEUSE ET A FORMULER UN PLAN D'AIDE A LA HAUTEUR DES ENJEUX

Le Premier Ministre a annoncé hier la fermeture à partir de dimanche matin des centres commerciaux de plus de 20 000 mètres carrés, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19. Ce sont plus de la moitié des 858 centres commerciaux qui seront contraints de restreindre leurs activités aux commerces dits essentiels.

Le constat est clair : la filière des centres commerciaux, les bailleurs et les 25 000 commerces concernés comprennent la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre l'épidémie mais regrettent de supporter seuls l'essentiel de l'effort demandé à l'économie par les annonces du Premier Ministre. Ce nouveau confinement commercial intervient après deux phases de fermetures de plus de trois mois en 2020 qui ont profondément fragilisé tous les acteurs de la filière et les millions d'emplois qui lui sont associés.

L'urgence est évidente. Comme le CNCC l'indiquait le 26 janvier, cette nouvelle fermeture porte le coup de grâce à un secteur dont les contributions sociales (plus de 3 millions d'emplois) et fiscales (50 milliards d'euros par an) sont cruciales pour l'économie française.

Face à cette situation, la balle est dans le camp du Gouvernement : il dispose des outils nécessaires pour sauver la filière et ses emplois. Le Premier Ministre a annoncé des mesures fortes en rappelant que le « quoiqu'il en coûte » s'appliquerait à tous les salariés et entreprises concernées. Le Ministre de l'économie, des finances et de la relance l'a confirmé ce jour en proposant "une indemnisation simple, rapide et totale" des pertes engendrées par cette situation d'urgence.

La filière des centres commerciaux, bailleurs, locataires et prestataires, ainsi que tous les salariés, ont entendu cette promesse. Le CNCC appelle donc le Gouvernement à mettre en place sans délai cette réponse ambitieuse et à formuler un plan d'aide à la hauteur des enjeux en prenant en charge l'intégralité des loyers et charges dus durant ce troisième confinement des centres commerciaux.

Contact Presse :

communication@cncc.com

01 53 43 82 60

Delphine Bosc

Delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71